



21^{ème} COUPE DU COMITE DEPARTEMENTAL DE LA VIENNE

RÈGLEMENT D'ÉPREUVE

Vendredi 1^{er} Mai 2026 - Golf de La Roche Posay

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

- Le club doit avoir réglé le droit d'engagement de 120 € au Comité Départemental, avant la clôture de l'inscription des joueurs fixée au 20 Avril à 18 h 00.
(Si vous réglez par virement, bien mettre le nom de votre AS)
- Les joueurs doivent être membres et licenciés de l'Association Sportive qu'ils représentent et être titulaire du certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf pour l'année 2026.
- Déjeuner à charge du participant (20€ adulte 10€/enfant) - A réserver à l'inscription.

1 - COUPE DU COMITE DEPARTEMENTAL

Réservée uniquement aux adultes.

Concerne les 5 Clubs du département :

Chalons, Haut Poitou, La Roche Posay, Loudun, et Mignaloux.

3 séries : Dames, Messieurs et Seniors

2 - CRITERIUM DES JEUNES -

Inscriptions libres (maximum 5 enfants) - repères de départs recommandés par la FFG -

Total des 3 meilleurs scores en net

FORMULE :

- **Score maximum** brut et net.
- Chaque club engage **au maximum** 4 joueurs par série.
- Total des points calculé avec les trois meilleures cartes par série.
- Champ de Jeu potentiel : 60 participants adultes.

DEPARTS :

Départ en shot gun à 9H30.

Repères : Dames => rouges, Messieurs => jaunes.

PRIX : Prix Brut : (300€) et Net (200€) Critérium (100€) au profit des EDG.

Pour la Commission Sportive
du CDGOLF86